
Pas de bon traitement sans connaissance de votre type de bipolarité

Si votre psychiatre n'a pas déterminé quel type de bipolaire vous êtes, il ne pourra pas instaurer le traitement adéquat ! En effet, selon votre type de bipolarité, c'est tel ou tel thymorégulateur qu'il faudra vous prescrire. Ils ne sont pas interchangeables au gré des humeurs de votre psychiatre et des visiteurs médicaux mais fonction de votre type de bipo.

Cliquez sur le lien ci-dessous pour retrouver quel thymorégulateur est adapté à quel type de bipolarité (tableau fourni par le docteur Hantouche, du CTAH) :

http://www.bipolaire-info.org/index.php?option=com_content&task=view&id=165&Itemid=73&mosmsg=Publication+sauvegard%E9e+avec+succ%E8s.

Pour connaître votre type de bipolarité, voyez avec votre psychiatre ou reportez-vous aux informations en haut de page, dans "généralités" puis aux tests dans "outils diagnostiques". Vous pouvez, si vous n'êtes pas sûrs, poster dans la rubrique "diagnostic", nous étudierons votre cas ensemble.